

GLOBAL X

par Mirae Asset

FNB GLOBAL X INDICE MSCI EAFE (EAFX.U, EAFX : CBOE)

RAPPORT ANNUEL | 31 DÉCEMBRE 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

 Analyse du rendement du Fonds par la direction 5

 Faits saillants de nature financière 8

 Rendement passé 11

 Sommaire du portefeuille de placements 12

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE** 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 15

ÉTATS FINANCIERS

 État de la situation financière 18

 État du résultat global 19

 État de l'évolution de la situation financière 20

 État des flux de trésorerie 21

 Tableau des placements 22

 Notes annexes 42

Message du chef de la direction

Alors que nous terminons l'année 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant plus de 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui gère plus de 1 000 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à offrir des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles conçues pour être informatives et pertinentes.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

En 2025, nous avons lancé 30 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, et notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Dans les derniers mois de 2025, nous avons poursuivi sur notre élan en lançant cinq nouveaux FNB, y compris le FNB Global X Options d'achat couvertes Argent (« **AGCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs de cuivre (« **CPCC** »), premier FNB d'options d'achat couvertes de cuivre au monde. D'autres lancements importants comprennent notre FNB Global X Indice Hang Seng TECH Chine (« **CHQQ** »), ce dernier offrant aux investisseurs un moyen de saisir les occasions mondiales qui se présentent à un rythme effréné en Chine. Nous avons aussi élargi notre gamme à revenu fixe avec le lancement du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 1-3 ans (« **TSTX** ») et du FNB Global X Indice Obligations du Trésor américain 20 ans et plus (« **TLTX** ») pour offrir une exposition aux bons du Trésor américain au moyen de produits conçus pour les investisseurs canadiens.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers annuels audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constitutifs de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constitutifs, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou investir dans des parts indiciaires de fonds négociés en bourse ou peut utiliser des instruments dérivés, notamment des contrats de swap, des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des instruments du marché monétaire, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent applicable, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de placement du FNB indicier. Le FNB peut aussi investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères représentant les titres de capitaux propres des émetteurs constitutifs de son indice sous-jacent. Dans la mesure permise, en règle générale, le FNB restera en tout temps pleinement investi dans son indice sous-jacent ou pleinement exposé à ce dernier.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les parts du FNB négociées en dollars américains (les « parts en \$ US ») ont produit un rendement de 31,08 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») s'est établi à 31,56 % pour la même période, sur la base du rendement total. En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'explique par le recours à l'effet de levier et les charges à payer par le FNB, qui comprennent les frais de gestion, les coûts d'emprunts liés à l'effet de levier et les taxes de vente applicables.

L'indice sous-jacent est un indice boursier qui reflète la représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 21 pays de marchés développés du monde, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. L'indice sous-jacent comprend environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les titres les plus performants de l'indice sous-jacent ont été Kioxia Holdings Corp., Fresnillo PLC et HOCHTIEF AG, qui ont enregistré des gains respectifs de 539,58 %, de 510,85 % et de 203,11 %. Les pires rendements de l'indice sous-jacent pour l'exercice sont venus de Wix.com Ltd. (-51,58 %), de Sysmex Corp. (-45,97 %) et de Novo Nordisk A/S (-39,47 %).

Global X ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires qui pourraient se produire à l'échelle mondiale, l'incidence de nouvelles turbulences géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Global X et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces facteurs pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur les marchés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où il existe un certain risque minimal que cela nuise à sa capacité d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 31 967 257 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) par rapport à (3 293 459) \$ pour la période close le 31 décembre 2024. Le FNB a engagé des frais de gestion et des frais de transaction totalisant 836 102 \$ (507 948 \$ en 2024). La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de l'exercice, le FNB a distribué un montant de 3 952 975 \$ aux porteurs de parts (1 716 500 \$ en 2024).

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 10) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 14 mai 2024. Ces renseignements proviennent des présents états financiers annuels audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels du FNB.

Actif net par part du FNB

Exercice/Période ¹⁾	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice / la période	18,76	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation		
Total des revenus	0,70	0,53
Total des charges	(0,14)	(0,13)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice / la période	1,64	(0,47)
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice / la période	2,93	(0,93)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	5,13	(1,00)
Distributions		
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,54)	(0,39)
À partir des gains en capital nets réalisés	(0,10)	–
Remboursement de capital	–	(0,05)
Total des distributions³⁾	(0,64)	(0,44)
Actif net à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ US)⁴⁾	23,90	18,76 \$
Actif net à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ CA)⁴⁾	32,80	26,97 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Exercice/Période ¹⁾	2025	2024
Valeur liquidative (en milliers)	135 053	75 998 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	5 650	4 050
Ratio des frais de gestion ^{2) 5)}	0,22 %	0,25 %
Ratio des frais de gestion, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,22 %	0,23 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions ³⁾	0,23 %	0,25 %
Ratio des frais de transaction ^{4) 5)}	0,08 %	0,29 %
Ratio des frais de transaction, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,08 %	0,29 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶⁾	122,76 %	110,22 %
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ US)	23,90	18,76 \$
Cours de clôture (parts en \$ US)	23,85	18,72 \$
Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice / la période (parts en \$ CA)	32,80	26,97 \$
Cours de clôture (parts en \$ CA)	32,73	26,91 \$

1. Les renseignements sont fournis aux 31 décembre de l'exercice et de la période présentés.
2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant l'exercice / la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renonciations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.
3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.
4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'exercice / la période.
5. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de transaction du FNB comprennent une proportion estimative du ratio des frais de gestion et du ratio des frais de transaction de tout fonds d'investissement sous-jacent détenu dans le portefeuille du FNB au cours de l'exercice / la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des parts du FNB.

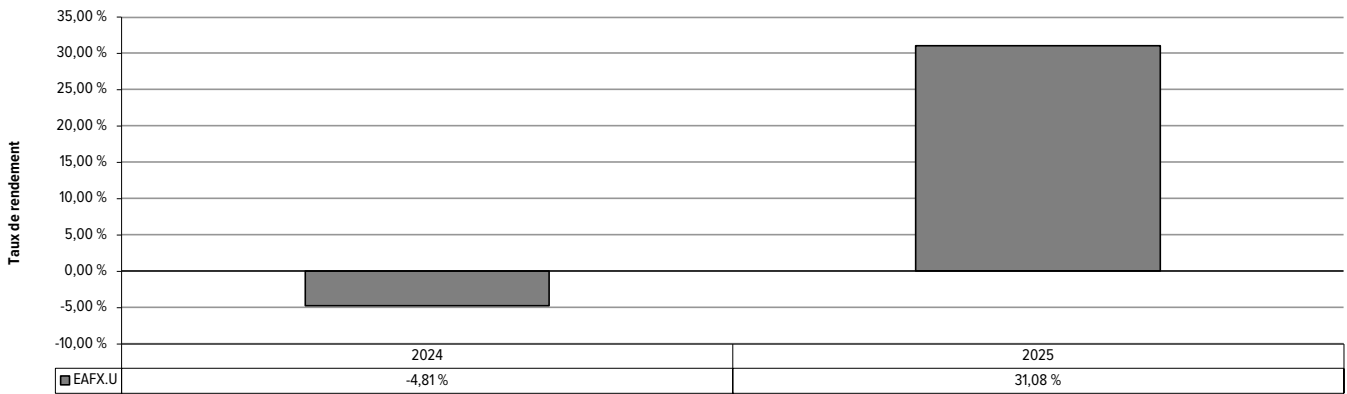
Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion, et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d’autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d’investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n’est assorti d’aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l’extérieur d’un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l’impôt, et ce, qu’ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d’une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d’une période à l’autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d’un placement à compter du premier jour d’une période donnée jusqu’à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement, pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB depuis sa création et pour les exercices compris dans la période close le 31 décembre 2025 par rapport à un indice de marché comparable. Ce tableau ne sert qu’à illustrer l’incidence du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures du FNB ni les rendements futurs de ses placements.

	1 an	Depuis la création
FNB Global X Indice MSCI EAFE	31,08 %	14,53 %
Indice MSCI EAFE	31,56 %	16,23 %

Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement, pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Actions mondiales	135 272 303 \$	100,16 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	484 015	0,36 %
Autres actifs, moins les passifs	(703 776)	-0,52 %
	135 052 542 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Services financiers	32 932 865 \$	24,42 %
Industries	19 894 390	14,77 %
Actions diversifiées mondiales	15 172 416	11,23 %
Soins de santé	13 880 175	10,25 %
Technologie de l'information	12 288 581	9,08 %
Produits de consommation discrétionnaire	11 497 184	8,49 %
Produits de consommation courante	9 514 485	7,05 %
Matières	6 370 157	4,72 %
Services de communication	4 952 778	3,68 %
Services publics	4 837 599	3,57 %
Énergie	3 931 673	2,90 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	484 015	0,36 %
Autres actifs, moins les passifs	(703 776)	-0,52 %
	135 052 542 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2025

25 principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
iShares Core MSCI EAFE ETF	11,23 %
ASML Holding NV	1,84 %
Roche Holding AG Genussscheine	1,27 %
AstraZeneca PLC	1,26 %
HSBC Holdings PLC	1,20 %
Novartis AG	1,15 %
Nestlé SA, nom.	1,12 %
SAP SE	1,12 %
Shell plc	0,94 %
Siemens AG	0,93 %
Toyota Motor Corp.	0,89 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	0,83 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	0,80 %
Commonwealth Bank of Australia	0,78 %
Allianz SE	0,78 %
Banco Santander SA	0,77 %
Novo Nordisk AS	0,72 %
Sony Group Corp.	0,69 %
BHP Group Ltd.	0,67 %
Schneider Electric SE	0,66 %
UBS Group AG	0,64 %
Unilever PLC	0,63 %
Hitachi Ltd.	0,62 %
Airbus SE	0,60 %
Iberdrola SA	0,60 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers annuels audités ci-joints du FNB Global X Indice MSCI EAFE (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire et ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, au nom des porteurs de parts. Dans son rapport, l'auditeur indépendant indique l'étendue de son audit et exprime son opinion sur les états financiers.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB Global X Indice MSCI EAFE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB Global X Indice MSCI EAFE (le « FNB »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du FNB;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Robert D'Arofi.

Toronto, Canada

Le 16 mars 2026

État de la situation financière

Aux 31 décembre

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	484 015 \$	181 782 \$
Placements (note 6)	135 272 303	76 343 855
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	209 244	55 617
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	597 577	—
Montants à recevoir se rapportant aux remises sur frais de gestion du fonds de placement sous-jacent (note 9)	686	—
Total des actifs	136 563 825	76 581 254
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	26 472	16 118
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	590 436	—
Distribution à payer	894 375	567 000
Total des passifs	1 511 283	583 118
Actif net	135 052 542 \$	75 998 136 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	5 650 002	4 050 000
Actif net par part (parts en \$ US)	23,90 \$	18,76 \$
Actif net par part (parts en \$ CA)	32,80 \$	26,97 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Produits		
Revenu de dividendes	4 209 517 \$	2 033 510 \$
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	124	—
Remboursement des frais de gestion (note 9)	7 119	—
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	5 427	—
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	10 072 342	(1 818 789)
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(121 290)	32 679
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	17 785 385	(3 538 623)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	8 633	(2 236)
	31 967 257	(3 293 459)
Charges (note 9)		
Frais de gestion	298 940	107 991
Charges d'intérêts	100	—
Coûts de transaction	113 068	138 383
Retenues fiscales	423 994	261 574
	836 102	507 948
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice / la période	31 131 155 \$	(3 801 407) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	5,13 \$	(1,00) \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État de l'évolution de la situation financière

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Actif net à l'ouverture de l'exercice / la période	75 998 136 \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	31 131 155	(3 801 407)
Transactions relatives aux parts rachetables		
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	168 871 941	89 415 014
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(136 995 778)	(7 898 971)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	63	–
Distributions		
À partir du revenu net de placement	(3 320 838)	(1 515 706)
À partir des gains en capital nets réalisés	(632 137)	–
Remboursement du capital	–	(200 794)
Actif net à la clôture de l'exercice / la période	135 052 542 \$	75 998 136 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net pour l'exercice / la période	31 131 155 \$	(3 801 407) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(10 072 342)	1 818 789
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	82	—
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(17 785 385)	3 538 623
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	(1 207)	1 726
Achat de placements	(149 335 690)	(78 841 746)
Produit de la vente de placements	153 254 457	76 592 122
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(153 627)	(55 617)
Autres débiteurs	(686)	—
Charges à payer	10 354	16 118
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	7 047 111	(731 392)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu/(versé) de l'émission de parts	127 197 878	2 073 728
Montant (versé)/reçu au rachat de parts	(130 318 426)	(9 328)
Distributions versées aux porteurs de parts	(3 625 537)	(1 149 500)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	(6 746 085)	914 900
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice / la période	301 026	183 508
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 207	(1 726)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice / la période	181 782	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice / la période	484 015 \$	181 782 \$

Informations supplémentaires

Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	124 \$	— \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales	3 631 896 \$	1 716 319 \$
Intérêts payés	100 \$	— \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ACTIONS MONDIALES (100,16 %)			
Japon (19,60 %)			
Advantest Corp.	4 491	290 144 \$	562 952 \$
AEON CO. LTD.	13 054	130 336	206 427
AGC Inc.	1 077	32 856	35 705
Aisin Corp.	2 892	36 219	54 022
Ajinomoto Co. Inc.	5 306	124 766	112 360
ANA Holdings Inc.	879	16 976	16 717
Asahi Group Holdings Ltd.	8 917	111 040	93 331
Asahi Kasei Corp.	7 606	53 143	67 446
ASICS Corp.	4 091	90 193	98 070
Astellas Pharma Inc.	10 609	107 135	141 756
Bandai Namco Holdings Inc.	3 429	100 295	91 329
Bridgestone Corp.	6 694	135 727	150 171
Canon Inc.	5 082	144 900	150 312
Capcom Co. Ltd.	2 031	57 443	47 339
Central Japan Railway Co.	4 529	101 268	125 398
Chiba Bank Ltd. (The)	3 102	27 989	34 616
Chubu Electric Power Co. Inc.	3 999	48 788	61 578
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	3 937	186 892	207 180
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	2 164	34 183	37 218
Daifuku Co. Ltd.	1 893	45 059	59 555
Dai-ichi Life Holdings Inc.	20 610	153 984	171 509
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	10 550	292 189	225 494
Daikin Industries Ltd.	1 547	196 230	198 313
Daito Trust Construction Co. Ltd.	1 619	34 693	30 863
Daiwa House Industry Co. Ltd.	3 286	103 236	109 044
Daiwa Securities Group Inc.	7 820	58 012	68 420
DENSO Corp.	10 239	147 098	141 061
Disco Corp.	540	175 291	166 061
East Japan Railway Co.	5 653	114 493	149 120
Ebara Corp.	2 710	65 339	63 736
Eisai Co. Ltd.	1 444	47 223	42 959
ENEOS Holdings Inc.	15 868	81 851	112 142
FANUC Corp.	5 471	152 137	212 497
Fast Retailing Co. Ltd.	1 119	355 800	406 766
Fuji Electric Co. Ltd.	831	43 647	62 866
Fujifilm Holdings Corp.	6 563	147 932	140 109
Fujikura Ltd.	1 474	73 896	164 112
Fujitsu Ltd.	10 320	223 670	285 210

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	1 322	35 608	33 278
Hikari Tsushin Inc.	97	24 566	27 092
Hitachi Ltd.	26 859	725 690	840 544
Honda Motor Co. Ltd.	21 785	219 634	213 622
Hoya Corp.	2 012	245 123	304 228
Hulic Co. Ltd.	2 535	24 432	27 747
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	4 254	26 578	32 128
IHI Corp.	6 030	90 425	106 037
Inpex Corp.	5 167	76 528	103 149
Isuzu Motors Ltd.	2 944	38 821	45 850
ITOCHU Corp.	34 840	362 728	439 281
Japan Airlines Co. Ltd.	794	14 971	14 725
Japan Exchange Group Inc.	5 818	64 264	62 251
Japan Post Bank Co. Ltd.	10 482	110 284	147 821
Japan Post Holdings Co. Ltd.	10 457	101 375	110 184
Japan Post Insurance Co. Ltd.	1 023	22 055	30 774
Japan Tobacco Inc.	7 035	205 945	253 303
JFE Holdings Inc.	3 166	40 464	40 373
Kajima Corp.	2 479	59 049	92 345
Kansai Electric Power Co. Inc.	5 556	73 316	87 079
Kao Corp.	2 731	118 457	109 160
Kawasaki Heavy Industries Ltd.	886	56 317	58 712
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	1 934	29 552	26 928
KDDI Corp.	17 279	276 355	298 775
Keyence Corp.	1 141	475 825	412 870
Kikkoman Corp.	3 733	38 001	33 889
Kioxia Holdings Corp.	791	50 766	52 695
Kirin Holdings Co. Ltd.	4 554	62 747	68 263
KOBE BUSSAN CO. LTD.	828	22 862	20 034
Komatsu Ltd.	5 575	178 649	177 956
Konami Holdings Corp.	589	74 830	80 205
Kubota Corp.	5 735	71 099	81 152
Kyocera Corp.	7 527	90 349	105 548
Kyowa Kirin Co. Ltd.	1 301	22 777	20 988
Lasertec Corp.	470	75 750	88 950
M3 Inc.	2 428	29 531	32 768
Makita Corp.	1 232	36 995	37 257
Marubeni Corp.	8 276	165 647	229 989
MatsukiyoCocokara & Co.	1 806	33 005	31 268
MinebeaMitsumi Inc.	1 997	34 382	40 045

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	7 043	38 030	41 146
Mitsubishi Corp.	18 865	386 313	431 881
Mitsubishi Electric Corp.	11 150	224 708	326 371
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	6 233	112 160	152 045
Mitsubishi HC Capital Inc.	4 842	34 541	40 525
Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	18 789	385 737	460 609
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	67 766	883 428	1 078 528
Mitsui & Co. Ltd.	14 479	318 810	429 175
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	15 495	149 621	176 129
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	2 021	66 167	60 769
Mizuho Financial Group Inc.	14 737	389 047	536 267
Monotaro Co. Ltd.	1 379	23 118	22 013
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	7 543	173 284	177 355
Murata Manufacturing Co. Ltd.	9 782	174 014	202 709
NEC Corp.	7 598	195 625	257 568
Nexon Co. Ltd.	2 172	43 853	53 066
Nidec Corp.	4 894	96 402	66 611
Nintendo Co. Ltd.	6 471	521 226	437 693
Nippon Building Fund Inc.	43	36 150	39 228
Nippon Mining Holdings Inc.	3 266	33 468	40 867
Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	5 216	39 016	34 881
Nippon Sanso Holdings Corp.	953	32 773	28 400
Nippon Steel Corp.	28 352	113 424	116 166
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	175 177	180 587	176 362
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	2 388	81 237	77 415
Nissan Motor Co. Ltd.	12 259	34 830	30 530
Nitori Holdings Co. Ltd.	2 213	44 171	38 746
Nitto Denko Corp.	4 143	76 572	98 259
Nomura Holdings Inc.	17 619	112 768	146 338
Nomura Research Institute Ltd.	2 215	79 753	85 141
Obayashi Corp.	3 807	54 939	79 450
OBIC Co. Ltd.	1 898	64 880	59 640
Olympus Corp.	6 678	90 634	84 605
Oracle Corp. Japan	212	21 598	17 852
Oriental Land Co. Ltd.	6 333	156 449	117 187
Orix Corp.	6 818	155 982	198 220
Osaka Gas Co. Ltd.	2 099	51 416	72 763
OTSUKA CORP.	1 254	25 504	25 874
Otsuka Holdings Co. Ltd.	2 547	122 817	144 277
Pan Pacific International Holdings Corp.	11 172	68 054	66 494

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Panasonic Holdings Corp.	13 670	136 420	176 591
Rakuten Group Inc.	8 878	49 594	56 904
Recruit Holdings Co. Ltd.	8 252	475 387	466 072
Renesas Electronics Corp.	10 418	152 195	142 330
Resona Holdings Inc.	12 173	101 860	116 026
Ryohin Keikaku Co. Ltd.	2 963	67 633	52 624
Sanrio Co. Ltd.	984	45 832	30 888
SBI Holdings Inc.	3 290	53 082	70 887
SCREEN Holdings Co. Ltd.	506	43 952	49 230
SCSK Corp.	861	22 681	31 106
SECOM Co. Ltd.	2 310	77 672	82 186
Seibu Holdings Inc.	1 233	38 564	33 879
Sekisui Chemical Co. Ltd.	2 060	33 993	34 653
Sekisui House Ltd.	3 499	77 609	78 138
Seven & I Holdings Co. Ltd.	12 215	179 847	175 497
SG Holdings Co. Ltd.	1 585	16 293	14 505
Shimadzu Corp.	1 303	32 996	34 671
Shimano Inc.	410	60 861	43 280
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	9 891	349 316	307 705
Shionogi & Co.	4 433	71 335	80 402
Shiseido Co. Ltd.	2 200	47 888	31 994
SMC Corp.	337	137 724	117 167
SoftBank Corp.	168 144	242 489	230 575
SoftBank Group Corp.	22 404	408 882	629 326
SOMPO Holdings Inc.	5 203	141 941	177 242
Sony Financial Holdings Inc.	35 078	48 379	37 174
Sony Group Corp.	36 351	839 686	933 838
Subaru Corp.	3 438	65 778	74 515
Sumitomo Corp.	6 390	165 248	220 778
Sumitomo Electric Industries Ltd.	4 189	84 434	169 149
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	1 360	37 130	55 194
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	21 633	534 825	696 195
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	3 763	96 330	114 759
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	3 628	66 154	91 071
Suntory Beverage & Food Ltd.	765	25 340	23 086
Suzuki Motor Corp.	9 214	110 153	137 322
Sysmex Corp.	2 770	46 927	27 277
T&D Holdings Inc.	2 693	56 200	62 150
Taisei Corp.	856	43 087	81 070
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	9 327	270 509	287 896

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
TDK Corp.	11 396	142 797	160 856
Terumo Corp.	7 812	139 660	113 210
TIS Inc.	1 170	33 023	39 266
Toho Co. Ltd.	581	27 851	29 599
Tokio Marine Holdings Inc.	10 771	438 427	399 993
Tokyo Electron Ltd.	2 627	531 652	575 579
Tokyo Gas Co. Ltd.	1 849	54 508	73 245
Tokyo Metro Co. Ltd.	1 598	18 734	16 267
Tokyu Corp.	2 750	31 551	32 128
Toppan Inc.	1 297	35 856	38 594
Toray Industries Inc.	8 130	49 460	52 941
Toyota Industries Corp.	955	98 921	108 523
Toyota Motor Corp.	56 018	1 046 830	1 200 181
Toyota Tsusho Corp.	4 047	91 322	136 261
Trend Micro Inc.	698	41 683	28 973
Tsuruha Holdings Inc.	1 558	27 424	28 626
Uni-Charm Corp.	6 148	53 036	35 128
West Japan Railway Co.	2 485	52 376	49 592
Yamaha Motor Co. Ltd.	5 041	42 084	37 315
Yokogawa Electric Corp.	1 256	32 187	40 220
Yokohama Financial Group Inc.	6 039	38 430	49 869
Z Holdings Corp.	15 278	49 940	40 692
ZENSHO Holdings Co. Ltd.	531	27 992	30 425
ZOZO Inc.	2 454	24 907	20 225
		23 427 808	26 465 242
Royaume-Uni (12,64 %)			
3i Group PLC	5 706	282 499	250 971
Admiral Group PLC	1 526	61 763	65 329
Anglo American PLC	6 561	212 443	272 834
Ashtead Group PLC	2 502	163 081	171 529
Associated British Foods PLC	1 894	55 883	54 303
AstraZeneca PLC	9 166	1 354 615	1 703 797
Auto Trader Group PLC	4 799	52 740	37 933
Aviva PLC	17 921	139 856	165 328
BAE Systems PLC	17 660	391 286	408 014
Barclays PLC	82 909	333 810	531 908
Barratt Redrow PLC	7 525	47 793	38 656
BP PLC	92 982	510 401	542 450
British American Tobacco PLC	12 864	563 563	730 709
BT Group PLC	35 058	80 651	86 976

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Bunzl PLC	1 921	67 578	53 756
Centrica PLC	28 467	59 001	65 060
Coca-Cola Europacific Partners PLC	1 216	104 855	110 291
Compass Group PLC	9 951	316 511	317 094
Diageo PLC	13 046	361 873	281 981
Endeavour Mining PLC	1 134	49 231	59 186
Entain PLC	3 342	35 768	34 534
GSK PLC	23 942	467 138	588 814
Haleon PLC	52 671	257 921	266 100
Halma PLC	2 226	90 488	106 159
Hikma Pharmaceuticals PLC	915	23 858	19 117
HSBC Holdings PLC	102 256	1 123 206	1 617 919
Imperial Brands PLC	4 526	158 091	190 285
Informa PLC	7 651	84 975	91 168
InterContinental Hotels Group PLC	861	96 442	121 397
International Consolidated Airlines Group SA	6 837	31 336	38 158
Intertek Group PLC	923	58 681	57 555
J Sainsbury PLC	9 486	35 484	41 557
JD Sports Fashion PLC	13 955	18 182	15 888
Kingfisher PLC	9 656	35 931	40 700
Land Securities Group PLC	3 893	32 981	32 640
Legal & General Group PLC	33 621	110 502	118 692
Lloyds Banking Group PLC	351 159	332 495	465 014
London Stock Exchange Group PLC	2 786	379 291	336 182
M&G PLC	13 393	43 059	51 704
Marks & Spencer Group PLC	12 055	58 133	53 624
Melrose Industries PLC	7 455	54 665	59 128
National Grid PLC	29 327	401 893	451 250
NatWest Group PLC	47 481	293 902	417 165
Next PLC	684	103 472	126 129
Pearson PLC	3 226	45 774	45 659
Phoenix Group Holdings PLC	3 865	31 768	38 396
Reckitt Benckiser Group PLC	3 982	255 536	322 160
RELX PLC	10 759	543 102	437 978
Rentokil Initial PLC	14 809	78 243	89 329
Rio Tinto PLC	6 616	413 905	534 547
Rolls-Royce Holdings PLC	49 531	524 522	767 801
Sage Group PLC (The)	5 674	90 307	82 831
Schroders PLC	3 987	19 697	21 873
SEGRO PLC	7 538	76 579	73 199

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Severn Trent PLC	1 587	56 704	59 662
Shell PLC	34 239	1 222 943	1 264 577
Smith & Nephew PLC	4 878	71 727	81 435
Smiths Group PLC	1 939	53 701	61 474
Spirax-Sarco Engineering PLC	405	37 419	37 232
SSE PLC	7 128	179 833	209 362
Standard Chartered PLC	11 584	164 501	284 499
Tesco PLC	38 487	192 266	229 199
Unilever PLC	12 882	859 075	843 818
United Utilities Group PLC	3 997	59 425	64 330
Vodafone Group PLC	114 155	116 053	152 152
Whitbread PLC	962	36 942	33 067
Wise PLC, cat. A	3 665	46 176	44 018
		14 713 525	17 067 582
Actions diversifiées mondiales (11,23 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	169 600	14 909 554	15 172 416
France (9,24 %)			
Accor SA	1 149	56 158	65 112
Aéroports de Paris	191	24 192	25 005
Air Liquide SA	3 391	661 396	638 653
Airbus SE	3 483	650 886	812 095
Alstom SA	2 031	43 971	60 077
Amundi SA	339	26 086	28 127
AXA SA	10 391	453 590	500 183
BioMerieux	228	28 534	29 554
BNP Paribas SA	5 966	487 093	566 438
Bolloré SE	3 868	24 310	21 792
Bouygues SA	1 122	46 545	58 479
Bureau Veritas SA	1 996	63 948	63 756
Capgemini SE	895	164 021	149 619
Carrefour SA	3 453	50 601	57 745
Compagnie de Saint-Gobain SA	2 633	273 949	269 080
Compagnie Générale des Établissements Michelin	3 930	145 782	130 751
Covivio	307	17 961	20 439
Crédit Agricole SA	6 209	107 901	128 059
Danone SA	3 795	288 575	342 430
Dassault Aviation SA	108	31 500	34 751
Dassault Systèmes SE	3 941	144 387	110 414
Edenred	1 320	47 615	29 334

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Eiffage SA	402	49 920	57 825
Engie	10 707	221 242	281 982
EssilorLuxottica SA	1 765	462 199	559 834
FDJ UNITED	612	23 276	16 988
Gecina SA	253	26 648	24 054
Getlink SE	1 664	30 969	30 761
Hermès International	186	473 717	463 842
Ipsen SA	207	24 815	28 949
Kering SA	436	119 459	154 229
Klépierre SA	1 261	44 627	50 000
Legrand SA	1 537	189 181	229 849
L'Oréal SA	1 410	608 430	607 468
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 478	926 204	1 120 330
Orange SA	10 916	148 617	182 164
Pernod-Ricard SA	1 183	134 810	101 628
Publicis Groupe	1 342	148 443	139 764
Renault SA	1 057	52 001	43 998
Rexel SA	1 315	39 041	51 910
Safran SA	2 111	605 696	737 804
Sanofi SA	6 478	635 424	629 743
Sartorius Stedim Biotech	161	34 504	39 734
Schneider Electric SE	3 241	840 604	894 693
Societe Generale SA	4 223	195 238	341 048
Sodexo SA	487	34 642	25 011
Thales SA	543	133 621	146 643
TotalEnergies SE	11 739	760 021	766 901
Unibail-Rodamco-Westfield	714	65 438	77 834
Veolia Environnement SA	3 691	125 895	128 915
Vinci SA	2 899	389 867	408 999
		11 383 550	12 484 793
Suisse (9,05 %)			
ABB Ltd., nom.	9 188	538 843	686 925
Alcon Inc.	2 929	257 360	233 995
Banque Cantonale Vaudoise	166	18 629	21 041
Barry Callebaut AG	20	26 134	32 976
Belimo Holding AG	58	63 923	57 187
BKW SA	116	23 011	24 661
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	6	90 344	87 792
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, nom.	1	157 301	146 951
Coca-Cola HBC AG	1 279	58 467	66 237

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Compagnie Financière Richemont SA, nom.	3 152	557 677	684 638
DSM-Firmenich AG	1 023	112 890	82 665
Dufry AG, nom.	484	23 444	28 804
Ems-Chemie Holding AG, nom.	39	30 686	27 055
Galderma Group AG	907	133 060	185 614
Geberit AG, nom.	199	142 541	155 663
Givaudan SA, nom.	54	257 516	214 473
Glencore PLC	59 429	281 455	325 676
Helvetia Holding AG	463	97 292	122 282
Holcim Ltd.	2 991	246 610	293 625
Julius Baer Group Ltd.	1 208	77 852	95 164
Kuehne + Nagel International AG, nom.	283	68 484	61 184
Logitech International SA, nom.	941	87 874	96 868
Lonza Group AG, nom.	412	269 378	279 729
Nestlé SA, nom.	15 230	1 531 675	1 513 963
Novartis AG, nom.	11 238	1 309 818	1 554 961
Partners Group Holding AG	133	175 429	164 953
Roche Holding AG Genusschein	4 153	1 289 953	1 720 761
Roche Holding AG-BR	188	62 650	79 558
Sandoz Group AG	2 450	121 381	178 902
Schindler Holding AG	239	78 435	90 277
Schindler Holding AG, nom.	138	44 360	49 043
SGS SA, nom.	971	95 666	111 381
Sika AG, nom.	894	243 010	183 518
Sonova Holding AG, nom.	297	89 187	77 653
STMicroelectronics NV	4 007	134 391	105 671
Straumann Holding AG	654	85 658	77 166
Swatch Group AG (The)	159	28 684	33 773
Swiss Life Holding AG, nom.	167	152 882	193 291
Swiss Prime Site AG, nom.	470	61 459	73 102
Swiss Re AG	1 751	270 319	293 675
Swisscom AG	152	100 155	110 435
UBS Group AG, nom.	18 610	609 690	868 357
VAT Group AG	158	74 213	76 975
Zurich Insurance Group AG	858	548 499	651 868
		10 728 285	12 220 488
Allemagne (8,62 %)			
Adidas AG	1 002	232 919	199 065

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Allianz SE, nom.	2 283	827 419	1 047 704
BASF SE	5 232	256 964	273 184
Bayer AG, nom.	5 759	169 545	250 483
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	1 645	149 799	180 059
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, priv.	345	29 626	37 098
Beiersdorf AG	571	75 501	62 863
Brenntag SE	675	45 458	39 314
Commerzbank AG	4 514	117 887	191 505
Continental AG	605	48 028	48 319
CTS Eventim AG & Co. KGaA	343	37 418	31 643
Daimler Truck Holding AG	2 785	122 358	122 146
Delivery Hero SE	1 057	27 093	28 223
Deutsche Bank AG, nom.	10 850	273 291	422 183
Deutsche Börse AG	1 104	305 844	290 233
Deutsche Lufthansa AG, nom.	3 301	25 477	32 610
Deutsche Post AG, nom.	5 628	253 986	309 073
Deutsche Telekom AG, nom.	21 924	712 473	712 662
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	626	37 252	33 561
E.ON SE	13 162	216 760	249 421
Evonik Industries AG	1 410	29 284	22 138
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	1 290	65 416	61 793
Fresenius SE & Co. KGaA	2 476	108 314	142 522
GEA Group AG	859	51 425	58 349
Hannover Rueckversicherungs SE	353	102 723	110 432
HeidelbergCement AG	785	146 550	205 725
Henkel AG & Co. KGaA	572	42 855	43 694
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	940	77 325	76 864
HENSOLDT AG	372	33 707	32 089
Hochtief AG	91	30 125	36 040
Infineon Technologies AG	7 656	310 227	339 469
Knorr-Bremse AG	399	35 739	44 616
LEG Immobilien SE	416	36 139	30 433
Mercedes-Benz Group AG	4 234	268 594	298 896
Merck KGaA	758	107 863	109 212
MTU Aero Engines Holding AG	316	119 996	131 945
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, nom.	766	449 384	506 094
Nemetschek SE	318	41 001	34 681
Porsche AG, priv.	842	35 410	39 502
Rational AG	28	23 537	21 767
Rheinmetall AG	269	415 512	493 477

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
RWE AG	3 707	148 586	197 174
SAP SE	6 172	1 634 304	1 511 232
Sartorius AG	144	36 325	41 833
Scout24 SE	413	47 629	41 644
Siemens AG, nom.	4 492	1 045 912	1 262 472
Siemens Energy AG	4 581	420 140	648 184
Siemens Healthineers AG	1 984	110 310	104 735
Symrise AG	778	85 789	62 977
Talanx AG	378	41 773	50 553
Volkswagen AG, priv.	1 209	131 369	147 126
Vonovia SE	4 409	145 071	127 153
Zalando SE	1 235	37 860	36 778
		10 381 292	11 632 948
Australie (5,61 %)			
APA Group	7 176	38 309	42 956
Aristocrat Leisure Ltd.	3 291	130 767	127 778
ASX Ltd.	1 069	47 310	36 697
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	17 490	341 371	424 159
BHP Group Ltd.	30 021	791 651	911 370
Brambles Ltd.	8 014	106 706	122 793
carsales.com Ltd.	2 215	52 982	45 469
Cochlear Ltd.	383	77 552	66 623
Coles Group Ltd.	7 863	102 335	112 504
Commonwealth Bank of Australia	9 892	1 065 129	1 059 991
Computershare Ltd.	3 052	70 426	69 535
CSL Ltd.	2 839	485 950	327 104
Evolution Mining Ltd.	11 739	64 502	99 335
Fortescue Metals Group Ltd.	9 928	119 237	145 826
Goodman Group	11 907	269 355	246 171
Insurance Australia Group Ltd.	13 866	75 681	73 843
Lottery Corp. Ltd. (The)	12 244	41 768	42 163
Lynas Corp. Ltd.	4 936	48 020	40 978
Macquarie Group Ltd.	2 123	307 044	287 890
Medibank Private Ltd.	16 145	48 436	51 609
National Australia Bank Ltd.	17 957	453 076	507 026
Northern Star Resources Ltd.	7 956	92 277	141 921
Origin Energy Ltd.	10 099	72 594	77 438
Pro Medicus Ltd.	337	51 313	49 673
Qantas Airways Ltd.	4 079	24 250	28 256
QBE Insurance Group Ltd.	8 852	122 788	117 498

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
REA Group Ltd.	291	43 377	35 614
Rio Tinto Ltd.	2 176	164 936	213 205
Santos Ltd.	19 040	96 473	78 398
Scentre Group	30 535	70 307	85 586
SGH Ltd.	1 119	36 603	34 687
Sigma Healthcare Ltd.	30 453	59 818	59 749
Sonic Healthcare Ltd.	2 583	45 617	38 974
South32 Ltd.	26 402	57 191	62 725
Stockland	14 069	47 038	53 799
Suncorp Group Ltd.	6 348	87 705	74 771
Telstra Corp. Ltd.	23 360	68 563	75 920
Transurban Group	18 222	162 956	172 800
Vicinity Centres	21 336	31 935	36 451
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	2 010	55 651	49 819
Wesfarmers Ltd.	6 652	341 623	359 976
Westpac Banking Corp.	20 061	423 078	516 766
Wisetech Global Ltd.	1 177	80 145	53 773
Woodside Energy Group Ltd.	11 131	189 252	175 233
Woolworths Group Ltd.	7 161	151 092	140 404
		7 314 189	7 575 256
Pays-Bas (4,71 %)			
ABN AMRO Bank NV	3 419	84 716	119 697
Adyen NV	148	242 226	239 153
Aegon Ltd.	7 751	53 490	60 484
Akzo Nobel NV	1 001	66 664	69 641
argenx SE	359	194 059	302 416
ASM International NV	275	185 268	167 278
ASML Holding NV	2 294	2 055 384	2 484 010
ASR Nederland NV	919	54 699	65 470
BE Semiconductor Industries NV	428	67 071	67 274
Euronext NV	458	65 126	68 895
EXOR NV	514	52 764	43 764
Ferrovial SE	3 035	150 828	197 383
Heineken Holding NV	760	57 529	55 733
Heineken NV	1 688	151 376	138 346
IMCD Group NV	325	44 729	29 539
ING Groep NV	17 713	363 628	499 800
JDE Peet's NV	940	23 681	35 195
Koninklijke Ahold Delhaize NV	5 322	200 498	218 092
Koninklijke KPN NV	22 798	102 097	106 526

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Koninklijke Philips NV	4 516	113 610	123 339
Magnum Ice Cream Co. NV (The)	2 898	42 477	46 372
Nebius Group NV, cat. A	1 244	114 336	104 129
NN Group NV	1 577	94 334	121 835
Prosus NV	7 670	371 600	476 379
QIAGEN NV	1 270	58 383	57 991
Randstad NV	597	27 531	22 711
Stellantis NV	11 821	157 977	131 433
Universal Music Group NV	6 451	200 187	168 530
Wolters Kluwer NV	1 398	228 247	145 136
		5 624 515	6 366 551
Espagne (3,34 %)			
Acciona SA	136	21 400	29 712
ACS Actividades de Construcción y Servicios SA	1 051	63 840	104 801
Aena SME SA	4 397	108 056	123 086
Amadeus IT Group SA	2 641	205 163	195 037
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	33 786	469 044	796 092
Banco de Sabadell SA	31 002	87 604	122 599
Banco Santander SA	87 987	629 663	1 041 261
Bankinter SA	3 952	52 080	65 741
CaixaBank SA	22 846	174 515	280 434
Cellnex Telecom SA	2 899	106 099	93 451
EDP Renováveis SA	1 735	21 538	24 549
Endesa SA	1 862	51 529	67 025
Grifols SA	1 641	18 482	20 635
Iberdrola SA	37 209	624 478	807 438
Industria de Diseño Textil SA	6 395	329 635	423 418
Mapfre SA	5 416	24 858	27 255
Naturgy Energy Group SA	1 137	34 642	34 634
Red Electrica Corp. SA	2 232	44 592	39 792
Repsol SA	6 785	102 374	126 982
Telefónica SA	21 606	104 910	88 692
		3 274 502	4 512 634
Suède (3,28 %)			
AB Sagax	1 209	29 513	25 949
AddTech AB, cat. B	1 524	50 330	54 196
Alfa Laval AB	1 696	73 052	85 790
Assa Abloy AB, cat. B	5 876	179 807	229 066
Atlas Copco AB, cat. A	15 747	266 416	284 016
Atlas Copco AB, cat. B	9 150	135 499	148 086

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Beijer Ref AB	2 398	37 958	38 836
Boliden AB	1 666	54 726	93 230
Epiroc Aktiebolag, cat. A	3 863	80 979	88 073
Epiroc Aktiebolag, cat. B	2 145	40 219	43 499
EQT AB	2 895	94 584	114 398
Essity AB, cat. B	3 531	95 978	101 713
Evolution AB	787	70 696	53 837
Fastighets AB Balder, cat. B	3 950	29 214	29 261
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	2 893	42 880	58 416
Hexagon AB, cat. B	12 171	129 286	144 759
Holmen AB, cat. B	419	16 631	16 129
Industrivarden AB, série A	652	23 122	29 418
Industrivarden AB, série C	858	30 292	38 676
Indutrade AB	1 503	40 932	39 246
Investment AB Latour	815	21 964	19 953
Investor AB, cat. B	10 681	312 381	383 316
L E Lundbergforetagen AB, série B	418	21 005	23 224
Lifco AB, cat. B	1 367	49 251	52 266
NIBE Industrier AB, cat. B	8 337	35 823	32 256
Saab AB, cat. B	1 878	82 066	109 663
Sandvik AB	6 251	139 319	204 101
Securitas AB, série B	2 706	35 844	43 265
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	8 875	146 943	188 075
Skanska AB, série B	1 995	43 584	54 672
SKF AB, série B	2 000	44 184	53 397
Spotify Technology SA	924	596 764	536 576
Svenska Cellulosa AB, série B	3 342	45 276	44 504
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	8 551	103 162	124 784
Swedbank AB, série A	4 977	122 588	173 586
Swedish Orphan Biovitrum AB	1 077	31 241	38 932
Tele2 AB, cat. B	3 209	41 693	53 870
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	16 407	128 555	161 459
Telia Co. AB	13 831	45 990	59 161
Trelleborg AB, série B	1 189	45 921	50 716
Volvo AB, série B	9 313	252 328	299 323
		3 867 996	4 423 693
Italie (2,79 %)			
Assicurazioni Generali SPA	4 997	159 989	209 941

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Banca Mediolanum SPA	1 230	20 906	28 144
Banca Monte dei Paschi di Siena SPA	11 578	116 679	124 227
Banco BPM SPA	6 662	66 987	101 936
BPER Banca SPA	8 573	76 278	116 870
Buzzi Unicem SPA	452	25 982	27 622
Davide Campari-Milano NV	3 387	26 089	22 043
Enel SPA	47 681	415 435	497 420
Eni SPA	11 991	192 644	227 442
Ferrari NV	739	338 953	276 782
FinecoBank Banca Fineco SPA	3 585	71 767	93 531
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	1 538	17 638	14 252
Intesa Sanpaolo SPA	83 497	426 310	581 002
Leonardo-Finmeccanica SPA	2 373	105 748	137 095
Moncler SPA	1 369	80 935	88 358
Nexi SPA	3 045	18 767	15 105
Poste Italiane SPA	2 680	49 937	67 652
Prysmian SPA	1 650	114 549	167 498
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	633	37 643	36 109
Snam SPA	11 822	65 541	78 580
Telecom Italia SPA	63 248	25 887	38 190
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	8 248	78 028	87 761
UniCredit SPA	8 218	471 260	684 931
Unipol Gruppo SPA	2 103	35 621	50 837
		3 039 573	3 773 328
Hong Kong (1,91 %)			
AIA Group Ltd.	62 317	509 962	639 769
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	21 694	83 855	109 882
CK Asset Holdings Ltd.	11 284	47 764	57 009
CK Hutchison Holdings Ltd.	15 717	89 778	106 931
CK Infrastructure Holdings Ltd.	3 465	21 810	25 645
CLP Holdings Ltd.	9 627	80 376	86 093
Futu Holdings Ltd., CAAE	339	35 774	55 667
Galaxy Entertainment Group Ltd.	12 034	53 627	59 252
Hang Seng Bank Ltd.	4 414	63 617	87 058
Henderson Land Development Co. Ltd.	7 990	25 409	28 890
HKT Trust and HKT Ltd.	20 849	28 433	30 834
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	65 635	53 989	59 119
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	7 061	320 788	369 803
Hongkong Land Holdings Ltd.	6 009	28 887	41 763
Jardine Matheson Holdings Ltd.	951	42 260	65 039

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Link REIT	15 241	73 176	68 032
MTR Corp. Ltd.	8 561	29 406	32 780
Power Assets Holdings Ltd.	8 121	49 689	57 547
Prudential PLC	15 136	170 845	233 507
Sino Land Co. Ltd.	20 135	21 188	26 441
SITC International Holdings Co. Ltd.	7 427	22 110	26 587
Sun Hung Kai Properties Ltd.	8 494	89 126	103 355
Swire Pacific Ltd., cat. A	1 928	17 183	15 533
Techtronic Industries Co. Ltd.	8 588	97 208	99 202
WH Group Ltd.	48 890	42 061	54 464
Wharf (Holdings) Ltd. (The)	5 884	17 688	16 436
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	9 187	25 284	29 015
		2 141 293	2 585 653
Danemark (1,71 %)			
A.P. Moller - Maersk AS, cat. A	16	28 937	36 855
A.P. Moller - Maersk AS, cat. B	22	40 077	50 676
Carlsberg AS, série B	551	73 101	72 407
Coloplast AS, cat. B	739	77 756	63 532
Danske Bank AS	3 916	144 440	196 304
Demant AS	564	23 017	19 097
DSV AS	1 198	259 501	304 417
Genmab AS	357	82 399	113 858
Novo Nordisk AS, cat. B	19 037	1 771 031	974 217
Novozymes AS, cat. B	2 066	140 430	132 562
Orsted AS	3 098	115 552	59 638
Pandora AS	463	74 672	51 548
ROCKWOOL AS, série B	530	23 854	18 796
Tryg AS	1 971	48 031	51 635
Vestas Wind Systems AS	5 920	109 061	161 514
		3 011 859	2 307 056
Singapour (1,47 %)			
CapitalLand Ascendas REIT	22 953	46 653	50 534
CapitalLand Integrated Commercial Trust	34 317	55 924	63 807
CapitalLand Investment Ltd. of Singapore	12 881	26 214	27 157
DBS Group Holdings Ltd.	12 477	414 231	547 070
Grab Holdings Ltd., cat. A	13 910	64 179	69 411
Keppel Corp. Ltd.	8 538	47 751	68 748
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	19 851	244 195	305 162
Sea Ltd., CAAE	2 243	288 979	286 140
SembCorp Industries Ltd.	4 917	23 097	23 028

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Singapore Airlines Ltd.	8 329	44 671	41 470
Singapore Exchange Ltd.	5 026	50 969	66 315
Singapore Technologies Engineering Ltd.	9 153	46 625	59 957
Singapore Telecommunications Ltd.	43 567	118 448	154 217
United Overseas Bank Ltd.	7 394	197 538	201 675
Wilmar International Ltd.	10 568	24 176	25 322
		1 693 650	1 990 013
Finlande (1,03 %)			
Elisa OYJ	782	40 551	34 683
Fortum OYJ	2 630	46 247	56 190
Kesko OYJ, série B	1 503	33 270	34 002
Kone OYJ, cat. B	1 993	120 351	141 842
Metso Outotec OYJ	3 888	47 945	68 446
Neste OYJ	2 480	38 390	56 570
Nokia OYJ	30 385	146 052	198 968
Nordea Bank ABP	18 308	255 040	346 078
Orion OYJ, cat. B	599	38 123	44 806
Sampo OYJ	14 194	141 960	172 313
Stora Enso OYJ, série R	3 204	37 883	40 308
UPM-Kymmene OYJ	3 094	91 500	90 138
Wartsila OYJ Abp	2 949	66 104	105 356
		1 103 416	1 389 700
Israël (0,96 %)			
Azrieli Group Ltd.	233	19 179	26 376
Bank Hapoalim B.M.	7 328	115 018	165 795
Bank Leumi Le Israel	8 757	132 180	193 039
Check Point Software Technologies Ltd.	508	101 655	94 264
CyberArk Software Ltd.	295	108 594	131 588
Elbit Systems Ltd.	163	58 352	93 975
ICL Group Ltd.	4 260	25 378	24 480
Israel Discount Bank, cat. A	7 186	59 533	76 316
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	914	50 531	63 831
Monday.com Ltd.	253	69 551	37 333
NICE Ltd.	348	59 608	39 023
Nova Measuring Instruments Ltd.	172	45 294	57 581
Phoenix Holdings Ltd. (The)	1 325	48 720	54 838
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAE	6 724	115 319	209 856
Wix.com Ltd.	306	48 763	31 790
		1 057 675	1 300 085
Belgique (0,75 %)			
Ageas SA/NV	875	52 157	61 492

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Anheuser-Busch InBev SA/NV	5 795	378 100	373 885
D'leteren Group	118	25 464	21 342
Elia Group SA	240	26 825	30 941
Financière de Tubize SA	117	27 579	28 737
Groupe Bruxelles Lambert SA	440	35 607	39 273
KBC Group NV	1 346	125 292	175 977
Lotus Bakeries NV	2	20 845	18 451
Sofina SA	91	26 673	26 415
Syensqo SA	400	32 912	32 229
UCB SA	741	138 457	207 778
		889 911	1 016 520
Irlande (0,75 %)			
AerCap Holdings NV	1 034	113 044	148 648
AIB Group PLC	12 527	93 235	135 440
Bank of Ireland Group PLC	5 648	74 814	108 690
DCC PLC	540	36 983	33 701
Experian PLC	5 387	265 526	244 201
Kerry Group PLC, cat. A	960	97 002	87 999
Kingspan Group PLC	907	79 181	79 037
Ryanair Holdings PLC	4 976	140 047	172 802
		899 832	1 010 518
Norvège (0,50 %)			
Aker BP ASA	1 853	46 793	47 226
DNB Bank ASA	5 197	128 360	145 134
Equinor ASA	4 497	118 247	105 733
Gjensidige Forsikring ASA	1 100	25 002	32 956
Kongsberg Gruppen ASA	2 578	76 835	66 138
Mowi ASA	2 728	50 620	65 818
Norsk Hydro ASA	8 119	49 070	62 987
Orkla ASA	3 856	37 873	43 036
Salmar ASA	368	17 281	22 544
Telenor ASA	3 610	50 406	52 538
Yara International ASA	911	30 433	37 416
		630 920	681 526
Autriche (0,24 %)			
Erste Group Bank AG	1 805	132 647	218 275

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
OMV AG	863	43 940	48 195
Raiffeisen Bank International AG	771	29 967	34 703
Verbund AG	375	29 855	27 323
		236 409	328 496
Nouvelle-Zélande (0,20 %)			
Auckland International Airport Ltd.	9 287	43 731	44 540
Contact Energy Ltd.	4 607	24 768	24 535
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	3 437	71 468	74 702
Infratil Ltd.	5 119	35 256	32 656
Meridian Energy Ltd.	7 194	26 844	23 195
Xero Ltd.	965	102 991	73 428
		305 058	273 056
Luxembourg (0,18 %)			
ArcelorMittal SA	2 750	80 197	126 331
CVC Capital Partners PLC	1 170	25 174	19 662
Eurofins Scientific SE	694	43 510	50 893
Tenaris SA	2 064	36 262	40 047
		185 143	236 933
Portugal (0,16 %)			
Banco Comercial Portugues	45 730	39 636	48 164
Energias de Portugal SA	18 396	76 982	84 638
Galp Energia SGPS SA, cat. B	2 446	46 948	42 055
Jeronimo Martins SGPS SA	1 558	37 107	37 095
		200 673	211 952
Chili (0,08 %)			
Antofagasta PLC	2 312	61 271	102 189
Mexique (0,04 %)			
Fresnillo PLC	1 216	28 689	54 648
Chine (0,03 %)			
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	14 210	25 944	38 471
Macao (0,03 %)			
Sands China Ltd.	13 357	28 042	33 638
Pologne (0,01 %)			
InPost SA	1 375	23 115	16 918

Tableau des placements (suite)

Au 31 décembre 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
TOTAL DES ACTIONS MONDIALES		121 187 689	135 272 303
Coûts de transaction		(162 148)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (100,16 %)		121 025 541 \$	135 272 303 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,36 %)			484 015
Autres actifs, moins les passifs (-0,52 %)			(703 776)
ACTIF NET (100,00 %)			135 052 542 \$

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 mai 2024. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie A (« catégorie A ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées à la Cboe Canada (la « Cboe ») en dollars américains (les « parts en \$ US ») et en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») sous les symboles EAFX.U et EAFX, respectivement. Les parts en \$ CA ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la Cboe que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la Cboe, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 16 mars 2026.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du FNB. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le FNB exerce ses activités. Lorsque les indicateurs de cet environnement sont ambivalents, la direction exerce son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) Dépréciation

À chaque date de clôture, les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation au moyen du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en résultat net. Des difficultés financières importantes de la contrepartie, la probabilité qu'elle déclare faillite ou subisse une réorganisation financière et les défauts de paiement indiquent tous qu'une provision pour perte pourrait être dépréciée.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

iii) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la Cboe (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Pour les titres négociés en bourse, leurs cours de clôture sont considérés comme étant la juste valeur s'ils se situent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'état de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iv) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

v) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Au 31 décembre 2025, le FNB détenait des équivalents de trésorerie de néant (néant en 2024).

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans l'état de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars américains est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées au prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés selon leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de l'exercice de présentation de l'information financière.

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'IFRS 18 met en place de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux à l'état du résultat global, et améliore l'image donnée des mesures de la performance définies par la direction qui doivent être présentées dans une seule et même note. De plus, elle

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

exige que les entités soient tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ du tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon la méthode indirecte. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar américain, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Les tableaux ci-après indiquent les devises auxquelles le FNB avait une exposition importante aux 31 décembre 2025 et 2024, exprimées en dollars canadiens, et l'incidence possible sur l'actif net du FNB (y compris les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme ou standardisés, le cas échéant) d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien :

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

31 décembre 2025	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	16 698	–	16 698	167
Euro	42 756	–	42 756	428
Yen japonais	26 574	–	26 574	266
Dollar de Hong Kong	2 226	–	2 226	22
Livre sterling	17 896	–	17 896	179
Franc suisse	11 691	–	11 691	117
Dollar australien	7 656	–	7 656	77
Couronne danoise	2 315	–	2 315	23
Couronne suédoise	3 887	–	3 887	39
Couronne norvégienne	684	–	684	7
Dollar néo-zélandais	200	–	200	2
Nouveau shekel israélien	795	–	795	8
Dollar de Singapour	1 673	–	1 673	17
Total	135 051	–	135 051	1 351
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

31 décembre 2024	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	5 158	–	5 158	52
Euro	23 652	–	23 652	237
Yen japonais	16 696	–	16 696	167
Dollar de Hong Kong	1 345	–	1 345	13
Livre sterling	10 801	–	10 801	108
Franc suisse	6 909	–	6 909	69
Dollar australien	5 310	–	5 310	53
Couronne danoise	2 091	–	2 091	21
Couronne suédoise	2 194	–	2 194	22
Couronne norvégienne	402	–	402	4
Dollar néo-zélandais	145	–	145	1
Nouveau shekel israélien	323	–	323	3
Dollar de Singapour	971	–	971	10
Total	75 997	–	75 997	760
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice MSCI EAFE	1 282 632 \$	690 392 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans l'état de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs du FNB sont exigibles dans les 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, qui est remboursable à vue. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Actions	120 099 887	–	–	71 770 518	19 529	–
Fonds négociés en bourse	15 172 416	–	–	4 553 808	–	–
Total des actifs financiers	135 272 303	–	–	76 324 326	19 529	–
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	–
Actifs et passifs financiers, montant net	135 272 303	–	–	76 324 326	19 529	–

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de l'exercice et de la période présentés. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de l'exercice est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
31 décembre 2025	5 616 687 \$	5 934 780 \$
31 décembre 2024	–	–

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour l'exercice / la période clos le	31 décembre 2025	Pourcentage du revenu brut	31 décembre 2024	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	9 180 \$		–	
Retenues fiscales	(139)	1,51 %	–	–
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :				
The Bank of New York Mellon	(3 614)	39,37 %	–	–
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	5 427 \$	59,12 %	–	–

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie A rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent
i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la Cboe le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Exercice/ Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	4 050 000	7 625 002	(6 025 000)	5 650 002	6 063 425
2024	–	4 450 001	(400 001)	4 050 000	3 805 712

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et
pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Autres charges

Le gestionnaire paie l'ensemble des charges d'exploitation du FNB, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente ainsi que les retenues fiscales.

Remboursement des frais de gestion

Lorsque le FNB détient d'autres fonds négociés en bourse vendus par le gestionnaire ou ses affiliés, le FNB peut se faire rembourser tous frais de gestion facturés par les FNB dans lesquels il a investi qui seraient considérés comme un doublement des frais de gestion du FNB.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024, sont les suivants :

Exercice/Période clos le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
31 décembre 2025	305 300 \$	néant \$	néant \$
31 décembre 2024	123 398 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB aux 31 décembre 2025 et 2024 figurent à l'état de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et n'est donc pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que le FNB n'est, en fait, pas imposable et il ne comptabilise donc pas l'impôt sur le résultat à l'état du résultat global ni les actifs ou passifs d'impôt différé à l'état de la situation financière. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

Le FNB peut être assujéti à des retenues d'impôt par certains pays sur des revenus de placement et gains en capital étrangers. Ces impôts peuvent être retenus à la source ou estimés au moyen de la méthode la plus probable pour calculer le passif d'impôt incertain concernant les gains en capital étrangers. Ces revenus et gains en capital sont comptabilisés selon leur montant brut, les retenues fiscales ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital étrangers connexes sont présentées en tant que charges dans l'état du résultat global, et les montants d'impôt à payer sont inclus dans les charges à payer à l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement de l'impôt réel à payer à un territoire étranger.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait aucun passif d'impôts.

12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Les pertes fiscales reportées en avant sont présentées en dollars canadiens, quelle que soit la monnaie de présentation du FNB. Au 31 décembre 2025, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
550 536 \$	—	—

13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Notes annexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour la période allant du 24 avril 2024, date de création, au 31 décembre 2024

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle ou a une influence significative sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle ou qu'il a une influence significative à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans l'état de la situation financière et dans le tableau des placements. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le FNB détenait des placements importants dans des filiales, des entités associées et des entités structurées (ES) non consolidées énumérés ci-dessous :

FNB détenu au 31 décembre 2025	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,01 %	15 172 416 \$

FNB détenu au 31 décembre 2024	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,00 %	4 553 808 \$

